

Rapport sur le préavis municipal no 34/2024 relatif au fractionnement de la parcelle communale no. 1757 et de sa vente pour 150'000.--.

---

La commission composée de Quentin Frick, Eloi Du Pasquier et du rapporteur, s'est réunie le 6 mars dernier.

Nous remercions David Romero, municipal des finances pour les renseignements fournis à cette occasion.

Bases de travail :

- Préavis municipal du 26 février 2024
- Budget 2024

Comme le souligne la municipalité, la vente de cette parcelle apporte un certain nombre d'avantages à la commune, l'encaissement de 150'000.-- n'étant pas le moindre. Après déduction des frais de démolition estimés à 7'000.-- par la municipalité, le prix moyen des places de parc est légèrement supérieur à 20'000.--. Ce prix, correspondant à 225.- le mètre carré, nous semble raisonnable pour des places de parc non équipées. N'oublions pas que nous ne sommes pas en ville. De plus, l'acquéreur reprend la bande de terrain le long de la route, dont la valeur pour la commune est discutable. Par ailleurs, ces places de parc permettent la rénovation des bâtiments du Chaffard tout en préservant leur caractère historique, ce qui affirme aussi l'image de village vivant qui nous est chère.

Quant à savoir si le revenu de cette vente suffira à couvrir les frais d'un nouvel emplacement de stockage pour les tables de l'USL et pour des WC publics, la municipalité nous le dira en temps voulu.

En conclusion, la commission vous recommande d'approuver le préavis tel que présenté.

Pour la commission des finances:

Christophe Kipfer

Eloi Du Pasquier

Quentin Frick